

LA FEUILLADE-EN-VEZIE

DECEMBRE
2016

BULLETIN MUNICIPAL



Photos de la traverse du Bourg des années 1920/1930



Vendredi 6 janvier 2017

A l'occasion du nouvel an,
le Conseil Municipal aura plaisir
à vous accueillir
pour un apéritif de l'amitié le :

Vendredi 6 janvier 2017
à partir de 19 heures
au foyer.

SOMMAIRE

⇒ Sommaire	P. 1
⇒ Mot du maire	P. 2 à 3
⇒ Vie municipale	P. 4 à 5
⇒ Point d'Apport Volontaire	P. 6
⇒ Quelques rappels sur le tri	P. 7 à 8
⇒ Le SCoT	P. 9
⇒ Remise de médailles	P. 10
⇒ Passage du Tour de France	P. 11
⇒ Les Temps d'Activités Péri-scolaires	P. 12
⇒ Vie pratique	P. 13
⇒ Tarifs municipaux 2017	P. 14
⇒ Agenda des manifestations 2017	P. 15
⇒ Vie associative	P. 16 à 20
⇒ Bilans (cantine - garderie - électricité)	P. 21 à 22
⇒ Compte rendu des réunions du Conseil Municipal	P. 23 à 31
⇒ Côté sourire	P. 32
⇒ Le téléthon à Lafeuillade-en-Vézie	P. 33



Le mot du maire

Comme chaque fin d'année, voici le bulletin municipal.

L'année 2016 a été un peu plus calme en travaux que 2015.

Nous avons encore fait un effort sur la voirie:

- ⇒ réfection de la route de Peyrou de la Table Verte au quatre chemin de La Rongière
- ⇒ Place du 19 mars.

Nous avons profité de ces travaux pour reprendre les branchements d'eau des H.L.M. qui étaient très vétustes.

Au cours de l'année, nous avons négocié l'achat des terrains de Mr Jean-Marc Puech et Mr René de Filiquier en vue de l'aménagement d'un lotissement. Projet à l'étude avec Logisens en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Ce projet nous oblige à revoir notre système d'assainissement, programme en cours.

Il y a aussi la mise en conformité des périmètres de protection des sources des trois arbres et des vialles ainsi que la reprise des captages des trois arbres, étude en cours.

Autre projet à plus long terme, la réfection de la place de l'école et le réaménagement de la salle polyvalente car le toit est à refaire.

La zone d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy est enfin terminée. Il y a actuellement 3 entreprises intéressées par l'acquisition d'un lot.

La micro crèche réalisée par la Communauté de Communes va voir le jour en 2017.

Au 1er janvier 2017, les 4 communautés de communes – Cère et Rance, Pays de Maurs, Entre deux lacs, Pays de Montsalvy - vont fusionner pour ne faire qu'une communauté de communes.

Celle-ci rassemblera 51 communes soit 22 000 habitants et se dénommera :

Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Son siège se situera à St Mamet, point central des 4 communautés. Le conseil communautaire comptera 70 délégués; beaucoup de communes n'auront qu'un délégué dont Lafeuillade-en-Vézie plus un suppléant.

La nouvelle communauté de communes conservera un pôle de proximité dans les 4 communautés de communes actuelles.

Cette année à Lafeuillade-en-Vézie, beaucoup de personnes nous ont quitté.

Je voudrais adresser à ces familles toute mon amitié.

Encore une année qui se termine ...

Avec un peu d'avance,

l'équipe municipale et le personnel communal

se joignent à moi pour souhaiter

à tous les vézifeuillandins

les meilleurs vœux pour l'année 2017,

vœux de bonheur, de réussite, et surtout de bonne santé.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune.

Le Conseil Municipal serait heureux de les rencontrer lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier au foyer.

Les conseillers municipaux et moi-même
restons à l'écoute de tous les vézifeuillandins

et vous souhaitons encore une fois

une bonne et heureuse année

et une bonne santé à tous.

Amitiés

Pierre SIQUIER

TRAVAUX REALISES

ETUDE PATRIMONIALE DU RESEAU AEP

L'étude du réseau AEP (alimentation en eau potable) a été réalisée, ce qui comprend la géolocalisation de l'ensemble des réseaux (25 Km environ). Cela permettra à nos employés municipaux le repérage par GPS de tous les ouvrages et canalisations..

La mise en forme de ces données pour alimenter le Système d'Information Géographique (S.I.G.) départemental sera mis en place et consultable par la commune dans les prochains mois.

TRAVAUX DE VOIRIE

Nous avons continué notre programme travaux de voirie, Place du 19 mars et Route de Peyrou jusqu'au 4 Chemins pour un montant de 58 727,92 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 11 861,00 € par la DETR.

PERSONNEL COMMUNAL

- ⇒ Le 1er août 2016, la commune a enregistré le départ de Mr Jean-Louis Feres qui a souhaité se consacrer à son exploitation avicole pour un an renouvelable (mise en disponibilité).
Son remplacement a été effectué par Mr Julien Lacroix sur la même base d'horaire (16 heures hebdomadaire).
- ⇒ Renouvellement du contrat aidé de Mr Géraud Jacquemard pour un an à compter du 17 novembre 2016.

TRAVAUX EN COURS

PROJET DE LOTISSEMENT

La commune a décidé l'achat de terrains à Messieurs Jean-Marc Puech et René de Filiquier en vue de l'aménagement d'un lotissement en accession à la propriété et également des locatifs, projet en cours avec le bailleur social Logisens en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

ECOLE NUMERIQUE

Les équipements numériques pour l'école ont pris beaucoup de retard et nous souhaitons vivement que leurs mises en place soient effectives en début d'année 2017.

Ce projet est porté par la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy et financé à 80%.

AEP (Alimentation en Eau Potable)

Le Conseil Municipal s'est engagé dans une démarche de mise en conformité des périmètres de protection des points de prélèvements utilisés pour l'alimentation en eau potable sur les sources des 3 arbres et des vialles plus reprise des captages aux 3 arbres.

PROGRAMME DE REGULARISATION DES STATIONS D'EPURATION DE LA COMMUNE

Le projet de lotissement nous oblige à revoir notre capacité de traitement des eaux usées de la lagune Nord et de répondre aux exigences réglementaires de la loi sur l'eau.

Quant à la lagune Sud, nous devons aussi améliorer le traitement des eaux usées (travaux prévus en 2018).

Point d'Apport Volontaire

Rappel des consignes



Nos deux points d'apports volontaires sont constitués de

- ◆ 3 colonnes - verre - papiers/magazines/journaux - emballages ménagers
- ◆ et un container réservé aux cartons pliés.

SEULS CES MATERIAUX DOIVENT Y ETRE DEPOSES.

Pourtant nous constatons toujours des incivilités.

Beaucoup trop de produits tels que la ferraille, les petits électroménagers, des gros cartons, des cagettes, etc ...sont laissés à côté des PAV alors qu'ils devraient être amenés directement à la déchetterie aux heures d'ouvertures.

Heures d'ouverture de la déchetterie :

- ◆ Lundi, mercredi et vendredi : 13 H 30 à 17 H 30
- ◆ Samedi : 8 H 00 à 12 H 00 et 13 H 30 à 17 H 30



**Soyez tous vigilants
et respectueux
de ces consignes pour notre
mieux vivre
afin d'éviter ces désagré-
ments visuels pour tous !**

Quelques rappels...

Les règles de tri

3 règles d'or et 2 astuces pour un tri facile

REGLE N°1

Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri ...



- ⇒ Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol ...
- ⇒ Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau,...
- ⇒ Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe,...
- ⇒ Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique

REGLE N°2

Tous les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri



- ⇒ Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel douche ou shampooing, bouteille d'huile...
- ⇒ Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac

REGLE N°3

Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre



- ⇒ Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre
- ⇒ Attention : la vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas

ASTUCE N°1

⇒ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

ASTUCE N°2

⇒ Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution.

Pas de panique pour faire le tri !

Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et votre famille en jouant au jeu du tri :

<http://www.smoce.fr/index.php/le-tri/jeux-le-tri-des-dechets>

Le broyage des végétaux



Depuis le 1er juillet 2013, le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement réalise le broyage de végétaux à domicile sur son territoire de compétences, à savoir la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et les communautés de communes Cère et Goul en Carladès, Cère et Rance en Châtaigneraie, Entre Deux Lacs, du Pays de Maurs et du Pays de Montsalvy. Ce sont ainsi 89 communes et plus de 83 000 habitants qui sont concernés par ce dispositif.

Ce service présente de nombreux avantages pour le particulier. Il permet d'éviter les déplacements dans les déchetteries et surtout encourage à la suppression de pratiques illicites telles que le brûlage des végétaux voire les dépôts sauvages.

Par ailleurs, ce service permet d'obtenir un broyat de qualité pouvant servir pour faire du compost, mais également pour du paillis de parterres de fleurs, freinant la pousse de mauvaises herbes, et maintenant une humidité constante tout en limitant l'arrosage.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de prendre rendez-vous au 04.71.63.87.64.

SCoT du bassin d'Aurillac



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un document de planification territoriale qui s'impose aux documents d'urbanisme.

Il vise à fixer un cadre général pour répondre aux questions relatives au développement économique, à l'aménagement économique, à l'aménagement de l'espace, à l'équilibre social de l'habitat, aux transports, aux équipements et services ainsi qu'à l'environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT

Le PADD est la clef de voûte du projet territorial contenu dans le SCoT. Il tire les enseignements du diagnostic et de l'État Initial de l'Environnement (EIE) et exprime les grandes orientations de la politique d'aménagement et de développement que les élus souhaitent à horizon de 20 ans. Il revient ensuite au Document d'Orientations (DOO) de traduire les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs contenus dans le PADD.

Le PADD est organisé autour de 4 axes qui visent tous à favoriser l'atteinte de cet objectif transversal d'attractivité territoriale.

AXE 1 : Renforcer l'armature territoriale

L'objectif du SCoT est d'assurer une croissance démographique sur toutes les composantes de son territoire avec l'ambition d'une croissance démographique sur toutes les communes.

AXE 2 : Développer l'attractivité économique

Le PADD vise en premier lieu à fixer les emplois sur le territoire, notamment ceux qui sont issus des atouts endogènes du territoire (et donc non délocalisables).

Le SCoT est également un outil de réservation foncière pour les activités économiques et commerciales.

Enfin, les activités agricoles et sylvicoles, piliers économiques et identitaires du territoire, sont à préserver et à développer.

AXE 3 : Favoriser la qualité de l'accueil

Au-delà de la présence d'emplois, l'attractivité d'un territoire est également estimée au vu des conditions d'accueil offertes à la population : qualité des logements, des équipements et du cadre de vie.

L'attractivité du territoire passe enfin obligatoirement par un accès facilité au territoire : le SCoT rappelle donc la nécessité d'une desserte routière, ferrée et aérienne performante.

AXE 4 : Préserver et valoriser la qualité du cadre de vie

Une des richesses du territoire est incontestablement incarnée par la qualité de son cadre de vie.

L'objectif ainsi recherché par le SCoT est bien celui d'une valorisation du territoire et non d'une sanctuarisation de certains espaces.

Le SCoT est porteur d'objectifs de maîtrise de la consommation foncière, pour tendre vers une réduction d'environ un tiers de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Remise de médailles

23 avril 2016

La commune rend hommage à deux élus



Répondant à l'invitation du Conseil Municipal, une centaine de personnes étaient présentes samedi matin dans le Foyer de Lafeuillade en Vézie. Parmi ces invités, Jacques Mézard, sénateur du Cantal, Vincent Descoeur, président du Conseil départemental et de la Communauté de communes du pays de Montsalvy, Isabelle Lantuéjoul, conseillère départementale. Ces élus ont conféré l'honorariat de maire à Georges Delpuech et décerné la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Georges Delpuech et à Pierre Siquier, maire actuel.

Il revenait à Pierre Siquier de rappeler les réalisations de son prédécesseur et les mandats exercés : 31 ans comme élu municipal, 19 ans comme maire, après la démission de Gérard Vigier, 13 comme vice-président de la Communauté de communes. Pierre Siquier conclut ainsi son propos : « Nous te remercions pour tout ce que tu as fait en tant que maire, mais aussi en tant qu'enseignant et dans le monde associatif ».

Serge Rouchet, premier adjoint, rappela le parcours de 33 ans de « l'homme de terrain, intègre, courageux et travailleur, qu'est Pierre Siquier », successivement conseiller municipal, 3^{ème} adjoint, 1^{er} adjoint, maire.

Jacques Mézard devait ensuite louer les mérites de la démocratie participative qui permet de choisir ceux qui vont gérer une commune pendant 6 ans. « Etre maire, c'est une responsabilité lourde, mais c'est aussi une passion. »

Vincent Descoeur salua les deux récipiendaires et les félicita pour leur travail au sein de la Communauté de communes. « Etre élu, c'est de l'engagement, mais c'est aussi avoir la confiance renouvelée de la part des citoyens ».

Dans sa réponse, Georges Delpuech s'est livré à un exercice toujours délicat : remercier. Et personne, dans les remerciements, individuels ou collectifs, ne fut oublié ! Elus, anciens ou actuels, population de Lafeuillade, personnels communal et administratif, ancien prêtre de la commune, personnages marquants disparus. Le dernier remerciement fut le plus émouvant, même s'il était teinté d'humour. Il était réservé à son épouse, Charlette.

Puis ce fut le temps des félicitations autour d'un apéritif dînatoire.

Passage du Tour de France

Pour notre village de Lafeuillade-en-Vézie, un évènement exceptionnel a eu lieu ce jeudi 7 juillet 2016, le passage du Tour de France pour la 1ère fois en 103 ans de cette manifestation nationale et internationale (*la 3ème la plus médiatisée au monde, après les JO et la coupe du monde de foot*).

Tous les spectateurs sur la traverse du bourg ont pu apprécier la beauté de la caravane publicitaire aux couleurs chatoyantes et récupérer des cadeaux distribués à la plus grande joie des enfants et même des plus grands.

Une heure plus tard, le passage des coureurs avec tous les maillots distinctifs avec Guy VAN AVERMAET porteur du maillot jaune conquis la veille lors de l'arrivée au Lioran, ainsi que le maillot vert de Peter SAGAN. Le maillot à pois du meilleur grimpeur belge DE GENDT et le maillot blanc du meilleur jeune l'auvergnat de Montluçon Julian ALAPHILIPPE.

Avec 2 à 3 minutes d'avance 2 coureurs, le japonais Yukiya ARASHIRO et le tchèque Jan BARTA échappés depuis le départ, repris par le peloton à quelques kilomètres de l'arrivée à Montauban.

La victoire de l'étape remportée par le sprinteur anglais Mark CAVENDISH.

Cette merveilleuse journée s'est terminée avec quelques villageois sous le chapiteau Place du 19 mars devant la demi-finale de la coupe d'Europe de foot qui a vu La France l'emportait sur l'Allemagne 2 à 0 - 2 buts d'Antoine Griezman.

Magnifique journée pour les Vézifeuillandins .

On en redemande



Le Conseil Municipal remercie tous les bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de cette grande manifestation; ainsi que les élèves de l'école et leurs animatrices pour avoir repeint trois voitures aux couleurs des maillots distinctifs du Tour de France; sans oublier tous les commerçants qui ont décoré avec soins leurs vitrines.

Temps d'Activités Scolaires T.A.P.

Nouvelles activités dans les TAP

Tous les jeudis du 10 novembre au jeudi 8 décembre 2016, un programme Vita Cité Vita Santé (assuré par Nathalie Vareille, animatrice prévention de la Mutualité Française) a été mis en place pour les enfants du CE2, CM1 et CM2 sur les thèmes suivants :

qualité de l'air intérieur, alimentation, activités physiques, accidents domestiques, gestes 1er secours et risques solaires.

Stéphanie, animatrice des T.A.P., a interrogé les enfants qui ont participé à ces animations pour savoir ce qu'ils en avaient pensé :

J'ai tout aimé. C'est gentil de donner des cadeaux. Merci Nathalie. *Elisa*

J'ai aimé. C'était bien. On s'amusait même. J'ai adoré, c'était trop bien. Merci Nathalie. *Enzo*

J'ai bien aimé. Je voudrais bien le refaire. Merci beaucoup Nathalie. *Lylou*

Viva cité vita santé, c'était trop bien. Et Nathalie était trop gentille. *Antoine*

J'ai tout aimé. Je voudrais bien revenir.

Vita Cité, Vita Santé.
J'ai tout aimé

Nathalie

Manon

Depuis novembre, nous avons fait l'acquisition de raquettes de tennis de table afin de diversifier les activités T.A.P.

Les tables ont été mises à disposition par l'Association de Tennis de table. Merci à eux !

Vie pratique

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2017
je m'inscris sur les listes électorales
dès maintenant et au plus tard le 31 décembre

Repas des aînés

La commune offre à ses aînés de plus
de 70 ans un moment de convivialité.
Cette rencontre aura lieu le
dimanche 5 février 2017
au foyer.
Une invitation sera envoyée aux person-
nes concernées en temps voulu.

Ouverture Poste

Nouveaux horaires :

Mardi, Mercredi, jeudi
et vendredi :
13H30 à 16H30



Pour l'année 2017,
les prochaines collectes
sur la commune
auront lieu les :
Mercredi 4 janvier
Mercredi 7 juin
Mercredi 27 septembre
(de 16H30 à 19H15).

Vitesse excessive !

Sur la voie de Peyrou - La Rongière, nous constatons une vitesse trop excessive des véhicules et engins agricoles. Nous demandons à tous d'être très vigilants. Beaucoup de nouvelles habitations, des enfants en bas âges et des promeneurs sur cet axe.
Le même respect des limitations dans le reste de la commune.
Merci de votre compréhension.

Merci à tous
de veiller au bon
entretien de votre
espace maison et
taillage des haies à
l'aplomb des chemins

Attention aux déjections
canines sur nos voies
publiques et aires de jeux...
Pensez aux enfants !
Merci de respecter ces lieux !

Tarifs municipaux au 1er janvier 2017

Cantine

Repas 1er enfant	2,75 €
Repas 2ème enfant	2,35 €
Repas 3ème enfant	1,95 €
Repas enseignant	7,00 €

Garderie

Matin	1,50 €
Soir	1,65 €
Matin et soir	2,50 €

Eau - assainissement

Location compteur	72,00 €
Consommation de l'eau (au m3)	0,88 €
Assainissement (au m3)	1,08 €

Branchement eau et assainissement

Branchement Eau	Jusqu'à 20 ml (y compris regard)	430,00 €
	Au-delà, le ml	19,00 €
Branchement Assainissement	Jusqu'à 20 ml	380,00 €
	Au-delà, le ml	21,00 €

Location Foyer / Salle polyvalente

Particuliers résidants sur la commune	160,00 €
Particuliers non résidants sur la commune	310,00 €
Chèque de caution	1 000,00 €

Cimetière

Concession trentenaire (au m ²)	30,00 €
Concession cinquantenaire (au m ²)	55,00 €
Columbarium - trentenaire	350,00 €
Columbarium - cinquantenaire	650,00 €
Dispersion des cendres	20,00 €

Agenda 2017

D 920

LAFEUILLADE-EN-VEZIE

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU	ORGANISATEURS
JANVIER			
06/01	Vœux de la municipalité	Foyer	Commune
15/01	Concours de belote	Foyer	Sud Assmat 15
21/01	Concours de tarot	Foyer	Lafeuillade Animation / Tennis de table
26/01	Assemblée générale	Foyer	Amicale des Anciens
FEVRIER			
05/02	Repas du C.C.A.S.	Foyer	Commune
12/02	Tombola	Foyer	A.P.E.
19/02	Concours de belote	Foyer	Amicale des Anciens
MARS			
11/03	Soirée théâtre	Foyer	Troupe de théâtre
18/03	Repas	Foyer	Sud Assmat 15
AVRIL			
01 et 02/04	Bœuf de Pâques	Foyer + salle polyvalente	Lafeuillade Animation
07/04	Spectacle	Foyer	Cnté de Communes
MAI			
14/05	Vide grenier	Foyer / Salle polyvalente	A.P.E.
JUIN			
09/06	Spectacle de danse	Foyer	A.P.E.
17/06	Concours de pétanque + repas	Salle polyvalente	Tennis de table
24/06	Fête des écoles	Foyer + salle polyvalente	A.P.E.

Vie associative

Lafeuillade Animation

La saison 2016-2017 a bien débuté avec l'arrivée de nouveaux membres.

Notre association rassemble une quinzaine de membres actifs, mais peut compter sur un important soutien de bénévoles occasionnels pour toutes nos animations.

Nous tenons donc à remercier toutes ces personnes contribuant à un meilleur déroulement de nos manifestations.

Nous avons planifié deux réunions le vendredi 7 et samedi 8 octobre pour rencontrer de nouveaux bénévoles jeunes, nous avons été déçus de voir que personne ne s'est présentée à ces réunions.

A savoir également, nous avons créé une page facebook : Lafeuillade animation.

Pour l'année 2016-2017 :

- ⇒ téléthon le samedi 3 et dimanche 4 décembre 2016
- ⇒ Concours de belote le dimanche 11 décembre 2016
- ⇒ Concours de tarot le vendredi 21 janvier 2017
- ⇒ Bœuf de Pâques du Pays de Montsalvy le 1er et 02 avril 2017
- ⇒ Activités de « printemps-été » (bal de jeunes, village en fête) à définir

Nous serions heureux d'accueillir de nouvelles personnes motivées (jeunes ou moins jeunes) pour évoluer dans nos actions.

Vous pouvez également nous contacter par mail : lafeuillade-animation@orange.fr

Les co-présidentes : Vanessa Puech et Claudine Peyrou

Groupe folklorique Les Véziens

Toujours prêt à animer vos marchés de pays, vos fêtes villageoises, vos manifestations et rencontres diverses, vos clubs, vos apéritifs de mariage.

Soucieux de préserver le souvenir, le groupe contribue à faire connaître et à perpétuer les traditions de nos ancêtres auvergnats par des danses traditionnelles.

N'oublions pas l'atelier de danses traditionnelles du lundi soir à Lafeuillade-en-Vézie au foyer.

Contact : Joëlle Lescure (04.71.49.40.76)

ACCA DE LAFEUILLADE

Chers amis chasseurs ou pas,

L'année se termine et notre saison de chasse est bien entamée, un premier bilan :

- ♦ le lièvre paraît être au rendez-vous, d'où l'efficacité de faire du lâcher qui augmente les populations et pérennise les souches déjà en place,
- ♦ pour les lâchers de faisans ou perdreaux nous sommes confrontés aux prédateurs qui sont les premiers à en profiter, niveau bécasses et oiseaux de passage ça se présente pas trop mal.
- ♦ pour le sanglier, un animal est à mettre à notre tableau réalisé avec l'ACCA de Ladin-hac ainsi que quelques chevreuils sur des battues effectuées les samedis après-midi.

Chez nous aussi, on recrute, la chasse a bien évolué, elle permet de parcourir la nature, l'apprécier, de faire du sport, A partir de 16 ans on peut chasser et on compte de plus en plus de femmes dans nos rangs, Il faut pour cela passer un examen théorique et pratique, il existe aussi comme pour la conduite la chasse accompagnée.

Nous effectuons aussi du piégeage par l'intermédiaire de nos piégeurs sur des espèces qui nuisent sur les biens publics ou privés. Si vous êtes victimes de dégâts dus à ces nuisibles vous pouvez nous contacter.

Cette année nombreux ragondins ont été pris près des lagunes ce qui évite des dégâts au niveau des digues.

Enfin nous avons débuté les travaux d'aménagement et agrandissement de notre local de chasse, merci à nos retraités bénévoles qui ont déjà bien travaillé.

Un merci à tous les propriétaires et ou agriculteurs sans qui notre passion ne pourrait s'exercer et en rappelant à tous que les chasseurs d'aujourd'hui font la chasse de demain sans oublier ces mots clés : respect des règles d'usage, de sécurité et courtoisie envers tous les acteurs avec qui nous partageons la nature,

Une pensée pour Jacques et Jean qui nous ont quittés au cours de cette année.

POUR FINIR BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS

**RENDEZ VOUS EN JUIN POUR PARTAGER AVEC NOUS
UNE RANDO ET UNE BONNE SOIREE**

Composition du bureau :

Gailhac Philippe président, Talon Pierre vice président, Theil Francis trésorier, Limbertie Bruno secrétaire

Salvan Michel, Mazars Gilles, Fournier Laurent et Yannick Delrieu membres du bureau

Pour le Président : P.Talon

SCC Sporting Châtaigneraie Cantal

Du changement au SPORTING CHATAIGNERAIE CANTAL

L'inter-saison a été riche en changement au S.C.C. Un nouveau bureau a vu le jour avec, à sa tête, 2 co-présidents, Pierre MICELI et Jean-François MEYNIEL.

Le secrétariat est assuré par Dominique CAZAL et Jean-Christophe TEISSEDRE, Daniel MASSON est trésorier. Henri LAVIGNE et Joël CARCANAGUE sont dirigeants de la réserve, Hubert CHATEAU de la 1ère, Jean-Marc NOEL et Roger LALAURIE s'occupent des terrains, Cyril CAZAL est responsable des caissiers. Une équipe composée d'une dizaine de dirigeants accompagnent le bureau. La nouvelle équipe souligne le travail accompli par leurs prédécesseurs, avec à leur tête Geneviève NOLORGUES. Les anciens dirigeants ont proposé leur soutien et sont régulièrement présents.

Nos principaux objectifs sont de créer du lien, de l'amitié et de représenter au mieux les couleurs du club dans le Cantal et toute l'Auvergne.

Dix nouveaux joueurs et un nouvel arbitre, Patrick BOS qui officie en ligue, ont rejoint le SPORTING.

Les entraîneurs, Sébastien HIJANO, Lionel LAVIGNE et Jean-Christophe TEISSEDRE entraînent le groupe, composé de 35 joueurs. L'équipe 1 évolue en championnat d'Auvergne Régionale 2 (R2) et l'équipe réserve en Départementale 2 (D2). Les résultats, depuis le début de saison sont bons, la 1 joue dans la première partie de son championnat et la réserve aussi. La motivation et l'état d'esprit du groupe sont excellents, nous pouvons espérer de belles choses, si cela continue ainsi.

L'équipe 1 a quitté la coupe de France au 5^{ème} tour après une élimination, avec les honneurs, à YTRAC R1 (qui a été sorti par le CLERMONT FOOT L2 au 7^{ème} tour). Nous sommes en course pour les 8^{ème} de finale de la coupe du Cantal.

Nos jeunes aussi ont de l'avenir ! En effet ce sont plus de 25 licenciés du SPORTING qui participent à l'entente jeunes de l'EFCV (Entente Football Châtaigneraie Veinazes), de nombreux éducateurs représentant le SPORTING se sont engagés pour s'occuper des jeunes. La liste des dirigeants du SPORTING engagés à l'EFCV : Vice-président PIERRE MICELI, éducateur MORGAN TEHODORO (joueur au SPORTING), éducateur U12/U13 David COUBERTERGUE, éducateur U15 Pascal LACOSTE, éducateur des filles Bruno LAVIGNE, joueurs du club qui donnent un coup de main, Adrien FROMENT et Alexandre AURIERE. Plusieurs parents aident régulièrement. Nous remercions chaleureusement tous ces participants et incitons tous les enfants du canton à rejoindre l'EFCV. L'avenir du club se trouve là !

Le samedi 17 décembre prochain, les dirigeants et joueurs du club passeront vous voir pour la vente annuelle du calendrier du S.C.C, nous en appelons à vos dons qui nous permettent de faire vivre l'association. Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

L'ensemble du club vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous au bord des terrains de l'entente, vous serez les bienvenus !

Amicale des Anciens

Lafeuillade - Le Fraysse

L'Amicale a proposé à ses 114 adhérents, tout au long de l'année 2016 :

des sorties d'une journée à la découverte de la région, des repas, des rencontres conviviales inter clubs, des concours de belote, un voyage d'une semaine en Irlande, un mini voyage de 4 jours sur la côte d'azur, un atelier initiation à la danse, un atelier mémoire (Peps Eureka) suivi par une vingtaine d'adhérents et tous les jeudis après-midi, de 13 h 30 à 18 heures, rencontres jeux, belote, scrabble, etc...

La prochaine assemblée générale aura lieu le 26 janvier 2017 à la salle du Foyer de Lafeuillade à 10 h.

Toute nouvelle adhésion sera la bienvenue.

La présidente : Ginette Mouminoux

Sud Assmat 15

Madame Françoise Fau, Présidente
Les Vialles
15130 Lafeuillade en Vézic
Tél : 04 71 62 55 68
06 04 50 15 97

Notre association existe depuis 3 ans mais semble peu connue à ce jour, au niveau communal et cantonal.

Elle regroupe les assistantes maternelles de la communauté des communes mais souhaite s'ouvrir aux parents concernés par la petite enfance.

Cette association a été créée afin d'organiser des événements ponctuels, de financer du matériel de puériculture, des jeux, de se rassembler afin de se professionnaliser. Discuter autour d'une même table entre parents et assistantes maternelles peut être bénéfique et formateur.

Dans le but de récolter des fonds (financement du matériel de puériculture etc....) et se rencontrer, des manifestations sont prévues :

- ⇒ belote : 15 janvier 2017
- ⇒ repas moules frites : 18 mars 2017
- ⇒ journée des familles autour du jeu : 21 ou 28 mai 2017



Association des parents d'élèves

L'APE permet chaque année aux élèves de l'école de Lafeuillade en Vézie de profiter de sorties cinémas, d'un spectacle de Noël, d'une kermesse de fin d'année scolaire. Cette année un voyage scolaire concerne les CE1, CE2 et CM1. Ils vont découvrir les grottes de Lascaux et visiter le Centre d'art préhistorique du Thot.

Le bureau de l'APE s'est renouvelé, voici sa nouvelle composition :

- Présidente : Emilie Fabre (maman de Robin en CP)
- Trésorière : Gaëlle Guignery (maman de Lilou en GS)
- Secrétaire : Marlène Château (maman de Justine en CE1 et Louise en MS)
- Vice présidente : Hélène Lampre (maman de Elise en CM1)
- Vice trésorière : Magali Mazars (maman de Julien en CM1)

Le 15 décembre 2016, le spectacle de Noël va ravir petits et grands grâce à la troupe « Gali et Magalie».

Les écoles de Lacapelle del Fraisse, Ladinhac et Leucamp vont nous rejoindre pour assister à ce spectacle de magie.

Le 16 décembre 2016, un quine permettra aux enfants des différentes classes de se regrouper et de terminer l'année civile avec un goûter de Noël.

L'APE organise chaque année quelques manifestations pour récolter des fonds pour les enfants.

Voici le calendrier de l'année 2017:

- ⇒ 11/12/16 : marché de Noël sur la place du marché devant l'école
- ⇒ 12/02/17 : tombola le dimanche après midi avec de nombreux lots à gagner
- ⇒ 01/05/17 : vente de muguet
- ⇒ 14/05/17 : vide grenier
- ⇒ printemps 2017 : vente des fleurs
- ⇒ 09/06/17 : spectacle de danse
- ⇒ 24/06/2016 : spectacle de fin d'année + repas

Ces différentes manifestations sont ouvertes à tous,
nous invitons les habitants de Lafeuillade à nous rejoindre !!!

La présidente : Emilie Fabre

BILANS

Année 2015

RESTAURATION SCOLAIRE

Nombre de repas	Dépenses		Recette
	Alimentation	Ch. de personnel	Participation famille
7 644	15 344,71	25 310,42	20 619,50
Moyenne : 58 repas / jour	TOTAL 40 655,13		

Coût pour la collectivité :
20 035,63 €

GARDERIE

Moyenne enfants/jour	Dépenses		Recette
	Goûters	Ch. de personnel	Participation famille
39	625,98	14 760,69	7 592,15
	TOTAL 15 386,67		

Coût pour la collectivité :
7 794,52 €

FRAIS ELECTRICITE

	2012		2013		2014		2015	
	Cons. (Kwh)	Montant € TTC						
EAU/ASSAINISSEMENT								
Station Les Vialles	5 484	759	7 900	1 140,	4 232	585	2 866	558
Station de Peyrou	6 500	868	3 422	643	11 400	1 164,	11 735	1 697
Château d'eau Sylveterre	3 211	505	4 769	729	2 496	466	547	278
Château d'eau Jurihes	-171	74	207	107	-207	75	-134	105
Sous-total	15 195	2 208	16 298	2 620	17 921	2 291	15 014	2 639
BÂTIMENTS COMMUNAUX								
Ecole / Foyer	98 173	15 336	100 629	16 325	84 994	15 024	90 259	16 168
Mairie	18 358	2 096	22 892	2 719	23 375	3 037	24 014	3 323
Salle polyvalente	4 393	1 030	4 940	931	5 179	905	4 101	861
Monument de la Paix	1 733	384	683	204	1 320	310	3 086	563
Communs			616	174	979	239	783	220
Vestiaires	16 578	2 209	8 406	1 662	7 062	1 534	7 585	1 605
Sous-total	139 235	21 058	138 166	22 019	122 909	21 051	129 828	22 743
ECLAIRAGE PUBLIC								
Lafeuillade Basse	22 151	1 998	22 167	2 134	26 779	2 789	13 331	1 808
Teissonnières	23 605	2 293	16 127	1 772	21 735	2 475	10 974	1 769
Le Bourg	34 243	3 621	24 132	2 929	37 775	4 550	13 325	2 767
Lotissement Albos	14 138	1 537	10 179	1 270	18 328	2 187	8 653	1 326
Z.A. Les Camps	4 734	456	4 229	450	5 280	595	4 414	573
Lacapelle-en-Vézie	3 888	390	5 791	595	6 278	701	5 517	696
Sous-total	102 759	10 297	82 625	9 153	116 175	13 299	56 214	8 940
TOTAL / ANNEE	257 189	33 564	237 089	33 792	257 005	36 642	201 056	34 323

REUNION DU 10 DECEMBRE 2015

Ordre du jour :

Tarifs municipaux 2016, La Poste et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 19/11/2015.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Bureau de Poste de Lafeuillade-en-Vézic**

Le Conseil Municipal rejette, à l'unanimité, la demande de La Poste qui souhaite la transformation du bureau de poste de Lafeuillade-en-Vézic en agence postale communale. Il demande que les nouveaux horaires 2016 soient répartis dans la semaine à jours et heures fixes et respectés.

*** Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016**

Voir tableau annexe.

*** Construction de 4 logements sociaux et de 2 locaux commerciaux – Avenant au bail emphytéotique**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de signer un avenant au bail emphytéotique du 12 mars 2014 (du fait de la non-réalisation d'un règlement de copropriété comme prévu initialement dans le 1^{er} bail) : accord du Conseil Municipal.

*** Travaux de voirie 2016 – Demande de subvention DETR**

Présentation du programme de travaux de voirie 2016 pour un montant de 128 451,50 € concernant les voies communales suivantes :

- ⇒ Voie communale de Peyrou (abords des maisons mitoyennes, sortie du Bourg au carrefour de La Ronnière
- ⇒ Voie communale du Toyre.

Proposition de demander une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 : accord du Conseil.

*** Location garage communal à Mr Cammas Alain**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal de la requête de Mr Cammas Alain qui souhaite louer temporairement le garage communal situé 4 Lafeuillade Basse. Accord du Conseil pour une location moyennant un loyer mensuel de 250,00 €.

REUNION DU 12 JANVIER 2016

Ordre du jour :

Demande de subvention DETR – Ecole numérique, procédure de protection des captages, création d'un budget annexe Lotissement et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 10/12/2015.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Equipement numérique de l'école – Demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2016**

Présentation du projet pour un montant de 16 948,42 € HT.

Ce projet comprend le câblage informatique, la fourniture et l'installation du matériel et l'installation d'un switch. Il permettrait à l'école de pouvoir bénéficier des nouvelles technologies.

Accord du Conseil Municipal pour demander des subventions auprès de Mr le Préfet du Cantal.

*** Mise en conformité des périmètres de protection des captages**

Une réunion a eu lieu en Mairie le 18/12/2015 en présence d'Emilie Solignac de la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau) et de Mr Sébastien Magne de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour faire le point sur les périmètres de protection des captages en eau potable de la commune.

L'ARS demande à la commune d'engager une procédure de mise en conformité de l'ensemble des périmètres de protection de nos captages afin de ne pas pénaliser des futurs projets d'urbanisation des territoires : accord du Conseil pour lancer cette procédure.

*** Création d'un budget annexe Lotissement**

En vu de la création d'un futur lotissement dans le Bourg et afin de lancer la procédure, Mr le Maire propose la création d'un budget annexe Lotissement : accord du Conseil.

*** Décisions modificatives 2015**

Présentation d'un devis d'un montant de 1 890 € HT pour améliorer la sécurité à l'intersection des rues Pierre Poujol et Antonin Lac. Accord du Conseil pour réaliser ces travaux.

Une décision modificative sera prise pour intégrer ces travaux dans le Budget.

QUESTIONS DIVERSES

*** Demande d'acquisition d'un logement Polygone**

Les locataires du logement situé 1 rue Albos appartenant à Polygone souhaitent acquérir ce logement. La commune étant propriétaire du terrain doit donner son accord.

Etant donné que cette vente n'impactera pas le volume du parc de logements sociaux locatifs (construction de 4 logements supplémentaires en 2015), le Conseil Municipal donne son accord.

*** Divers**

⇒ Le repas du CCAS aura lieu le 7 février. Il sera préparé par la SARL Guibert Prat et sera servi par les membres du CCAS.

⇒ L'assemblée générale de la FNACA aura lieu au foyer de Lafeuillade-en-Vézie le 17/01 ; le vin d'honneur sera offert et servi par la municipalité.

TOUR DE TABLE

⇒ Il est soulevé des problèmes d'incivismes au Puy des Vieilles (stationnements gênants, vitesse élevée, poubelles qui débordent ...) et également des vitesses élevées Route de Peyrou.

REUNION DU 17 MARS 2016

Ordre du jour :

Comptes de gestion et comptes administratifs 2015, engagement de la collectivité dans une démarche de mise en place de la conformité des périmètres de protection des captages , Fonds Cantal Solidaire 2016-2018 – Demande de subvention pour les travaux de voirie 2016, Fonds Cantal Solidaire 2016-2018 – Intention des travaux et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 12/01/2016.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015

Présentation des comptes administratifs des budgets Commune, Eau et Assainissement, C.C.A.S. et Regroupement des commerces 2015. Approuvés à l'unanimité des présents, le maire n'ayant pas pris part au vote.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Engagement de la collectivité dans une démarche de mise en conformité de l'ensemble des périmètres de protection des points de prélèvements utilisés pour l'alimentation en eau potable – Demande de DUP**

La Loi sur l'eau du 30 décembre 2006 impose une obligation de mise en conformité des périmètres de protection de tous les ouvrages de captages utilisés pour l'alimentation publique en eau potable.

La commune doit donc mettre en place des mesures de protection de l'ensemble de ces captages.

Cette procédure nécessite un budget prévisionnel de 16 500 € (analyses d'eau, expertise de l'hydrogéologue, prestation du géomètre, état des lieux agricole, annonce dans les journaux et frais de l'enquête publique). Accord du Conseil pour lancer cette procédure.

*** Travaux de voirie 2016 – Demande de subvention dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire 2016-2018**

Ce programme de travaux d'un montant de 128 451,50 € HT a été présenté au Conseil Municipal au cours de la réunion du 10/12/2016 pour une demande de subvention dans le cadre de la DETR 2016.

Accord du Conseil pour déposer une demande de subvention auprès de Mr le Président du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire 2016-2018. Ce programme de soutien à l'investissement remplace le FEC (Fonds d'Equipement des Communes rurales) et demande une programmation des travaux de 2016 à 2018. Ces travaux de voirie sont prévus pour 2016.

*** Fonds Cantal Solidaire 2016-2018 – Programmation des travaux**

Afin de pouvoir disposer de subvention dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire 2016-2018, la commune doit présenter ses intentions de travaux pour les années à venir.

Proposition de programmation des travaux pour les années 2017 et 2018 :

⇒ Année 2017

- 1) Travaux d'assainissement à la station d'épuration de la lagune Nord pour un montant prévisionnel de 400 000 € HT
- 2) Travaux d'accessibilité des ERP (école, garderie et mairie) pour un montant de 35 900 € HT

⇒ Année 2018

- 1) Travaux d'assainissement à la station d'épuration de la lagune Sud pour un montant prévisionnel de 250 000 € HT
- 2) Travaux AEP pour la mise en conformité des captages pour un montant prévisionnel de 30 000 € HT

Accord du Conseil pour ces prévisions de demandes de subventions auprès de Mr le Président du Conseil Départemental.

*** Enfouissement des réseaux de communication électroniques Route de Peyrou – Signature de la convention**

Présentation de la convention avec Orange concernant l'enfouissement des réseaux de communications électroniques Route de Peyrou. Le montant des travaux s'élève à 5 807,03 € HT à la charge de la commune.

Accord du Conseil Municipal pour la prise en charge de ces travaux.

*** Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement entre le Conseil Départemental et la commune**

La commune est éligible à l'assistance technique mise à disposition par le Département pour l'exercice de sa compétence dans le domaine de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif.

Cette assistance technique s'effectue par le biais d'une convention entre le Conseil Départemental et la Commune valable jusqu'au 31/12/2018. Accord du Conseil pour la signature de cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

*** Remise des médailles**

La remise de l'honorariat de maire à Mr Delpuech et des médailles d'honneur régionale, départementale et communale à messieurs Delpuech et Siquier aura lieu le samedi 23 avril à 10H30 au foyer

* **Bureau de poste**

Mr le Maire a reçu Mr le délégué aux relations territoriales de la Poste. Durant cet entretien, il a été assuré de la non transformation de notre bureau de poste en agence postale communale. A partir de 2017, un facteur guichetier assurera la distribution du courrier le matin et les heures d'ouvertures au public du bureau de poste les après-midi.

* **Chauffage école**

Présentation d'un devis d'un montant de 2 814 € HT pour changer le logiciel de programmation du chauffage de l'école. Ce logiciel étant devenu obsolète et présentant des problèmes de dysfonctionnements, le Conseil donne son accord pour ce devis.

* **Divers**

⇒ La commémoration du 19 mars aura lieu le samedi 19 mars à 16H30.

REUNION DU 7 AVRIL 2016

Ordre du jour :

Approbation des budgets primitifs 2016 et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 17/03/2016.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

* **Vote des taux d'imposition 2016**

Proposition d'augmenter les taux de 2,00 % à savoir :

- taxe d'habitation : 10,59%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,51%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 92,40%

Accord du Conseil Municipal

* **Approbation du budget primitif 2016 de la commune**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 497 303,84 € en fonctionnement et à 440 920,76 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

* **Approbation du budget primitif 2016 du CCA**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 2 329,36 € en fonctionnement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

* **Approbation du budget primitif 2016 de l'eau et de l'assainissement**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 158 078,80 € en fonctionnement et à 123 013,54 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

* **Approbation du budget primitif 2016 du regroupement des commerces**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 16 295,93 € en fonctionnement et à 114 293,66 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

* **Approbation du budget primitif 2016 du lotissement**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 280 000 € en fonctionnement et 250 000 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité

REUNION DU 12 MAI 2016

Ordre du jour :

Groupement de commandes pour l'école numérique, approbation des RPQS Eau et Assainissement 2015, renouvellement ligne de trésorerie, personnel communal et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 07/04/2016.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Convention groupement de commandes pour la réalisation du programme « Ecole numérique »**

Proposition d'adhérer au groupement de commandes qui est constitué sur la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy afin d'optimiser les conditions financières ; la commune de Montsalvy étant désigné coordonnateur du groupement : accord du Conseil Municipal.

*** Ligne de trésorerie de 200 000 €**

Proposition de renouveler la ligne de trésorerie qui arrive à échéance aux conditions suivantes :
Montant : 200 000 € - Durée : 12 mois – Taux 1,50 % (Euribor 3 mois du 04/05/16 : - 0,255% soit un taux actuel de 1,245% marge comprise).

*** Personnel communal**

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel à temps non complet sur la base de 3 heures hebdomadaires à compter du 17/05/2016 jusqu'aux vacances d'été. Cet agent serait affecté à l'encadrement des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) du fait du nombre important d'enfants sur ces activités : accord du Conseil.

*** Adoption du rapport sur la qualité et le service public de l'eau potable 2015**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le rapport de l'année 2015 a été établi. Il est désormais public et permet d'informer les usagers du service et notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Rapport adopté par le Conseil Municipal.

*** Adoption du rapport sur la qualité et le service public de l'assainissement collectif 2015**

Les exigences sont identiques que celles présentées ci-dessus. Le rapport est également consultable sur le même site.

Adoption du rapport par le Conseil.

*** Décisions modificatives 2016 Budget commune / Budget regroupement des commerces**

Ecritures budgétaires.

QUESTIONS DIVERSES

*** Personnel communal**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Feres Jean-Louis a demandé une mise en disponibilité. Dans cette situation, l'agent cesse d'exercer son activité professionnelle pendant une certaine période. Il est placé temporairement hors de son administration et cesse de bénéficier de sa rémunération et de ses droits à l'avancement à la retraite.

Cette demande doit être soumise – pour avis – à la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion.

* **Travaux de voirie**

Le programme des travaux de voirie 2016 avait été présenté au cours de la réunion du Conseil Municipal du 10/12/2015.

Cette année – au vu des attributions de subventions – il ne sera réalisé que les travaux de voirie de la Route de Peyrou.

TOUR DE TABLE

- ⇒ Voir si il est possible de planter quelques arbres à l'aire de jeux du Puy des Vieilles.
- ⇒ Mr Gallot demande où en est la vente de la maison Puech. Mr le Maire informe le Conseil qu'il reçu une offre de Mr Cammas, actuellement locataire de cet immeuble. La proposition de Mr Cammas était trop faible par rapport au prix d'acquisition. Les négociations avec Mr Cammas sont toujours en cours.
- ⇒ Mr Gallot, suite à des différences de positions, précise qu'il se désolidarise de la liste du Conseil Municipal.

REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2016

Ordre du jour :

- *Avenant au bail emphytéotique avec Logisens, crédit bail des commerces, emprunt de 220 000 €, vente atelier relais SARL Talon, vente terrain Martres, reprise des tombes abandonnées, borne Wifi et questions diverses*

Approbation du compte-rendu de la réunion du 12/05/2016.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

* **Avenant au bail emphytéotique avec Logisens et crédit bail immobilier avec la société R2TC**

Le bail du 12/03/2014 signé avec Logisens dans le cadre de la construction des 4 logements sociaux et des 2 commerces doit être modifié afin que les volumes des commerces soit exclu du bail : accord du Conseil.

Présentation du projet de crédit bail entre la Commune et la société R2TC (représentée par Mme Christine Glayau) : bail d'une durée de 15 ans à compter du 01/01/2016 pour un loyer annuel de 7 600,92 € HT soit un loyer mensuel de 633,41 € HT. Prix du terrain à 20,00 € HT le m² soit au total 2 452,00 € HT (surface de 122,60 m²).

Accord du Conseil Municipal pour la signature de ce crédit bail.

* **Crédit bail immobilier avec Mr Cantarel Gilles**

Présentation du projet de crédit bail entre la Commune et Mr Cantarel Gilles : bail d'une durée de 15 ans à compter du 01/01/2016 pour un loyer annuel de 7 924,08 € HT soit un loyer mensuel de 660,34 € HT. Prix du terrain à 20,00 € HT le m² soit au total 2 590,00 € HT (surface de 129,50 m²).

Accord du Conseil Municipal pour la signature de ce crédit bail.

* **Emprunt de 220 000 € auprès du Crédit Agricole Centre France**

Proposition de contracter un emprunt de 220 000 € auprès du Crédit Agricole pour financer l'achat de terrains aux conditions suivantes :

montant : 220 000 € - durée : 15 ans – taux : 1,05% - remboursement à échéance constante – 1^{ère} échéance : 01/02/2018 – frais de dossier : 220,00 €.

Accord du Conseil.

* **Vente de l'atelier relais à la SARL Talon**

Le crédit bail consenti à la SARL Talon a pris fin le 31/05/2016. La SARL Talon a fait part de son intention d'acquérir l'atelier.

Frais dus par la SARL Talon :

- 1,00 € pour le montant de la vente (comme prévu par le crédit bail)
- 256,00 € pour le Diagnostic Performance Energétique
- la quote-part de la taxe foncière pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2016 (montant à déterminer)

Accord du Conseil Municipal pour la vente de l'atelier relais à la SARL Talon aux conditions présentées ci-dessus.

* **Procédure de reprise des tombes abandonnées**

Mr le Maire informe le Conseil que la procédure de reprise des tombes est terminée. Il convient désormais de classer définitivement les 9 tombes concernées en état d'abandon. Accord du Conseil Municipal pour autoriser Mr le Maire à faire le nécessaire pour reprendre ces tombes.

* **Vente terrain 1 rue Albos**

Lors de sa réunion du 12/01/2016, le Conseil Municipal avait émis un avis favorable à la demande d'acquisition du logement Polygone situé 1 rue Albos par Mr et Mme Martres.

La partie bâtie est vendue par Polygone et la partie non bâtie par la commune. Accord du Conseil Municipal pour la vente de ce terrain au prix de 15,00 € le m² (tarif identique appliqué lors des précédentes ventes de logements sociaux) pour une surface de 667 m².

QUESTIONS DIVERSES

* **Bornes Wifi**

Le Conseil Départemental a lancé un appel à projets « programme Cyber Cantal Wifi » afin d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans la mise en place d'équipements wifi publics ; l'objectif étant de favoriser l'accès de la population permanente et de la population de passage à des points d'entrée Internet gratuits.

Ce programme peut être subventionné par :

- une aide à hauteur de 70% du montant des travaux (plafonné à 4 000,00 €) dans le cadre du Fonds Cantal Innovation
- une aide de 800 € dans le cadre du fonds départemental de péréquation postale

Présentation du devis de Résintel à hauteur de 3 246,00 € HT (y compris la maintenance sur 3 ans). Le Conseil Municipal, après débat et au vu des incertitudes (lieu, coût de la maintenance au-delà des 3 ans) ne souhaite pas adhérer à ce programme (vote : pour → 3 – contre → 11).

* **Achat de terrains**

Présentation du plan de bornage des terrains Puech JM et de Filiquier R. pour une surface respective de 8 263 m² et 11 290 m².

* **Local commercial (anciennement Artal)**

Mr le Maire fait part de 2 demandes de location pour ce local. Mais quelques travaux de rénovation sont demandés par les demandeurs. Un devis a été établi à hauteur de 4 300 €. A voir.

* **Rentrée scolaire**

Mr J-Louis Fresquet fait le point sur la rentrée scolaire (effectifs : 66 élèves). Le nouveau directeur d'école est arrêté jusqu'au 11/09.

* **Mise en place d'une commission « Lotissement et embellissement du Bourg »**

Cette composition sera composée de : C. Peyrou, D. Basset, S. Rouchet, L. Gallot, H. Lavigne, JL Fresquet, Y. Pechoultres et P. Siquier.

TOUR DE TABLE

- ⇒ Mr Pierre Talon remercie la municipalité pour la procédure d'atelier relais. Cette procédure lui a permis de réaliser son projet.
- ⇒ Mr Loïc Gallot demande si des terrains à la zone artisanale communautaire sont vendus : pas de terrain actuellement vendus, mais des acquéreurs sont intéressés.
Il signale également des problèmes de vitesse excessive Route de Peyrou

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2016

Ordre du jour :

Groupement de commandes pour travaux de voirie, indemnités du receveur, décisions modificatives, dossier EARL des Glycines (exploitation d'élevage sur la cne de Labesserette) et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 08/09/2016.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Groupement de commandes pour travaux de voirie**

La communauté de communes du Pays de Montsalvy renouvelle son groupement de commandes pour les travaux de voirie (entretien et réparation des voies) pour les années 2017, 2018 et 2019 selon les mêmes conditions qu'en 2015 : accord du Conseil Municipal pour adhérer à ce groupement de commandes.

*** Décisions modificatives 2016 – Budget Eau - Assainissement**

Ecritures budgétaires afin d'intégrer le programme « Régularisation des stations d'épuration de la commune ».

Ce programme étudié par le cabinet ACD'EAU d'un montant de 654 000 € est présenté au Conseil Municipal. Il fera l'objet de subventions de l'Agence Adour Garonne et du Conseil Départemental.

*** Concours du Receveur municipal – Attribution des indemnités**

Proposition d'accorder les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires à Mr Yves Guillaume, nouveau percepteur à compter du 01/02/2016. Accord du Conseil

*** Subventions**

A.P.E. : subvention d'un montant de 105,00 € afin de rembourser la participation de la commune pour le cadeau de Mr Malbert à l'occasion de son départ à la retraite.

ACCA : subvention d'un montant de 290 € en remboursement de l'achat de pièges pour les ragon-dins.

*** Demande d'enregistrement déposé par l'EARL des Glycines pour l'exploitation d'un élevage de porc et bovin sur la commune de Labesserette**

Présentation de ce dossier au Conseil Municipal au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. La commune étant concernée par ce projet (plan d'épandage), le Conseil Municipal doit émettre un avis sur ce dossier : avis favorable du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

*** Fusion des EPCI**

Mr le Maire fait part de l'invitation de Mr le Président de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy de tous les conseillers municipaux à St Mamet le 23/11/2016 à 20H30 concernant la fusion des EPCI. Les 4 EPCI concernés sont conviés à cette réunion.

* **Aménagement de l'étang**

Afin d'améliorer cet espace, il avait été prévu avec l'APPMA l'aménagement d'un ponton pour les personnes à mobilité réduite et la mise en place de tables de pique-nique.

Présentation des devis de Matière et de l'entreprise Longuecamp à hauteur respectivement de 1 752,00 € TTC et de 1 176 € TTC.

La commune prend à sa charge l'aménagement de l'accès au ponton (devis Longuecamp retenu) et l'APPMA finance l'acquisition de 3 tables de pique-nique mises en place par la commune.

Voir si il est possible d'améliorer la signalétique de l'étang.

* **Bureau de poste**

A compter du 5 décembre 2016, les nouveaux horaires du bureau de Poste sont les suivants : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 13H30 à 16H30.

Il est prévu que ces ouvertures soient assurées par un facteur guichetier (facteur qui effectue la tournée le matin et qui assure les permanences de l'après-midi au bureau de poste).

* **Protection des captages**

La procédure de mise en conformité des périmètres de protection des captages approuvée par délibération en date du 17/03/2016 est en cours. L'hydrogéologue, nommé par l'Agence Régionale de la Santé, est venu effectuer une visite sur place de nos captages.

* **Travaux de voirie**

Les travaux de voirie Route de Peyrou et de la Place du 19 mars ont été réalisés. Les finitions sont en cours.

* **Divers**

- ⇒ Lotissement du Bourg : ce projet peut faire l'objet d'une subvention dans le cadre du Projet de territoire (subvention du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes). Un contact a été pris avec Mr Delpont Jean-Pierre pour voir si il est possible d'obtenir une subvention au niveau de la Région
- ⇒ Présentation d'un devis d'un montant de 4 896 € TTC pour la démolition de la vieille maison Puech.
- ⇒ Ecole : point sur les effectifs : 64 élèves + 2 rentrées en cours d'année.

TOUR DE TABLE

- ⇒ Présentation d'une demande d'éclairage public Route de Peyrou.
- ⇒ Mr Gallot présente une pétition contre les problèmes de vitesse excessive Route de Peyrou.
- ⇒ Mr Fresquet informe que le bulletin municipal est en cours de réalisation.

Côté sourire ...



Un fermier aperçoit un jeune garçon sur un de ses pommiers. Rouge de colère, il crie :

- ◆ Descends de là toute de suite ou je vais dire deux mots à ton père!

Alors le garçon lève la tête vers les branches au-dessus de lui et dit :

- ◆ Papa, descends ! Il y a quelqu'un en bas qui veut te parler !

Un gendarme belge arrête un automobiliste qui vient de traverser un carrefour... Le gendarme :

- ◆ Et alors? Vous n'avez pas vu que le feu était rouge ?

L'automobiliste :

- ◆ Heu, je suis désolé, mais je suis daltonien ...

Le gendarme (dubitatif) :

- ◆ Et alors, il n'y a pas de feux rouges en Daltonie ?

Une jeune femme passe un entretien pour obtenir un travail. Son employeur lui demande :

- ◆ Avez-vous déjà occupé un poste à responsabilités dans vos précédents jobs ?
- ◆ Oh ! Oui responsable je sais ce que c'est
- ◆ Ah bon !
- ◆ Eh bien, chaque fois que quelque chose ne marchait pas, c'était moi la responsable ...

Un jeune garçon rentre à la maison avec un carnet de notes rempli de zéros ! En colère, son père lui lance :

- ◆ Quand Georges Washington avait ton âge, il était premier de sa classe !
- ◆ Oui papa, mais quand il avait le tien, il était déjà Président des États-unis !



Un homme vient d'acheter une voiture neuve, mais faute de garage, il est obligé de la laisser la nuit dans la rue. Et comme il sait que les voleurs d'autoradio n'hésitent pas à briser les vitres et à fracturer les portières, il met sur son pare-brise l'écriteau suivant :

IL N'Y A PAS DE RADIO DANS CETTE VOITURE. »

Et le lendemain, plus de voiture ... A la place où elle se trouvait, il ne reste que l'écriteau sur lequel on a rajouté :

CE N'EST PAS GRAVE, ON EN FERA METTRE UNE ...

Un professeur de géographie montre à ses élèves une mappemonde. Après avoir expliqué la latitude, longitude, degré et minutes, l'enseignant demande à un élève :

- ◆ Si je vous donne rendez-vous pour déjeuner à 23 degrés 4 minutes de latitude Nord; 15 degrés 18 minutes de longitude Est ...

L'élève, visiblement embarrassé, répond :

- ◆ Je crois que vous allez déjeuner tout seul !

Le téléthon à Lafeuillade-en-Vézie - 4 décembre 2016 -

Pour ce week-end du Téléthon, plusieurs associations de la commune se sont mobilisées pour proposer :

- ♦ le samedi soir une pièce de théâtre
- ♦ et le dimanche matin, dégustation de tripoux , vente d'objets et danses.

Ces deux jours ont permis de récolter 1 115,76 €
(meilleur chiffre que les années précédentes).



Nous tenons à remercier Veinazes' Anim,
Les Véziens, les enfants de l'école,
l'As de la petite table, l'Amicale des Anciens,
et tous les bénévoles à nos côtés
pour cette manifestation.

Notre souhait est de renouveler cette action
avec d'autres associations pour dynamiser
cet évènement.

Merci aux généreux donateurs.

L'équipe de Lafeuillade Animation





**Le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
ainsi qu'à tous vos proches
une excellente année 2017**

